

Estimation du PIB 2020

En 2020, en Polynésie française comme dans le monde entier, l'économie subit une crise imprévisible dont l'ampleur est totalement inédite. Cette crise est plus forte et plus soudaine que celle de 2008. Sur le territoire, le produit intérieur brut (PIB) en volume se contracte fortement à hauteur de 10 %. Cette contraction du PIB intervient, après sept années de croissance continue dont 2,7 % en 2019. Cela représente une perte de valeur ajoutée de 75 milliards de F.CFP, soit l'équivalent des acquis de croissance depuis 2015.

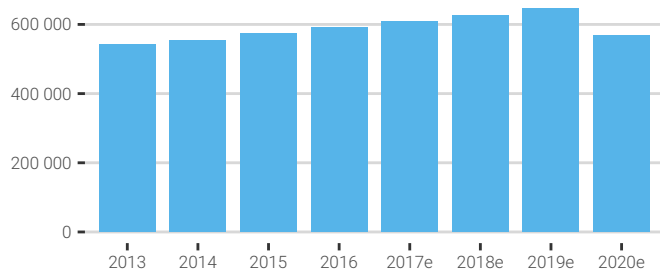
Avertissement

Le contexte économique lié à la crise sanitaire a conduit le Cerom à adapter la méthode d'estimation rapide du PIB 2020 pour évaluer dans un délai plus court l'effet sur la croissance des différents événements de l'année 2020. Toutefois, cette première estimation reste à ce stade précoce et sera révisée dans la prochaine publication des comptes rapides en juillet 2021.

Une croissance économique qui s'effondre avec le confinement et la fermeture des frontières

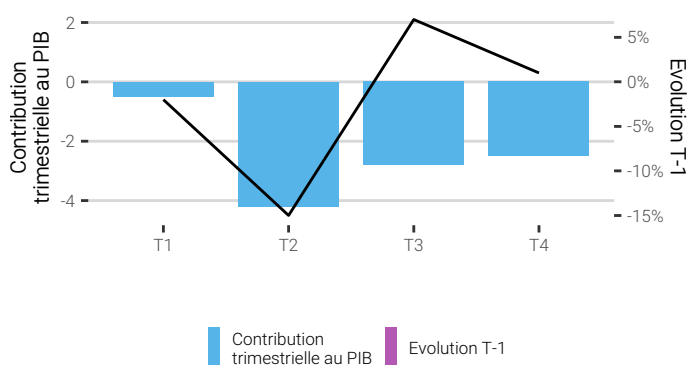
Cette crise est singulière car elle n'est pas le produit d'un dysfonctionnement de l'économie ou du système financier. Les mesures sanitaires de lutte contre la Covid-19 ont créé simultanément des chocs négatifs d'offre et de demande. Ainsi, l'évolution négative du PIB de 10 % en 2020 s'explique d'une part par le confinement du mois d'avril et la mise à l'arrêt de nombreuses activités dites « non essentielles » et d'autre part via la « fermeture » des frontières sur l'ensemble du deuxième trimestre 2020. Près de la moitié de la perte annuelle en PIB provient des difficultés de la branche transport, essentiellement aérienne et de l'ensemble de ses effets, directs et induits, sur le tourisme depuis mars 2020.

Fig. 1. Évolution du PIB en volume (millions de F.CFP)



Source : CEROM - estimation février 2021

Fig. 2. Estimation de la contraction du PIB par trimestre et de son évolution sur un trimestre (en points et %)



Source : CEROM - estimation février 2021

La levée progressive des restrictions, conjuguée à une politique économique visant à préserver autant que possible le tissu productif et les revenus des ménages, a conduit à une reprise graduelle de l'activité économique dès le mois de mai pour la demande interne, et une reprise plus vigoureuse, avec la réouverture partielle du ciel aérien vers l'Amérique du Nord et l'Hexagone, à partir du 15 juillet.

La fréquentation touristique en Polynésie française retrouve alors rapidement 40 % de ses volumes de 2019, tandis que cette ouverture permet d'offrir quelques débouchés pour les exportations qui n'ont plus accès à l'Asie. Malheureusement, la situation sanitaire va se dégrader en Polynésie française à la fin du 3^{ème} trimestre, tout comme dans l'Hexagone, poussant les autorités à prendre de nouvelles mesures restrictives. Le couvre-feu polynésien combiné au confinement hexagonal et à l'impossibilité pour ses ressortissants de venir en Polynésie, va freiner le regain de croissance qui s'observait depuis juin. Ainsi, le rebond de 7 % du PIB entre le deuxième et le troisième trimestre s'essouffle sur le dernier trimestre 2020. L'activité ne progresserait que de 1 % par rapport au troisième trimestre de la même année, par la seule résilience de la consommation des ménages en fin d'année.

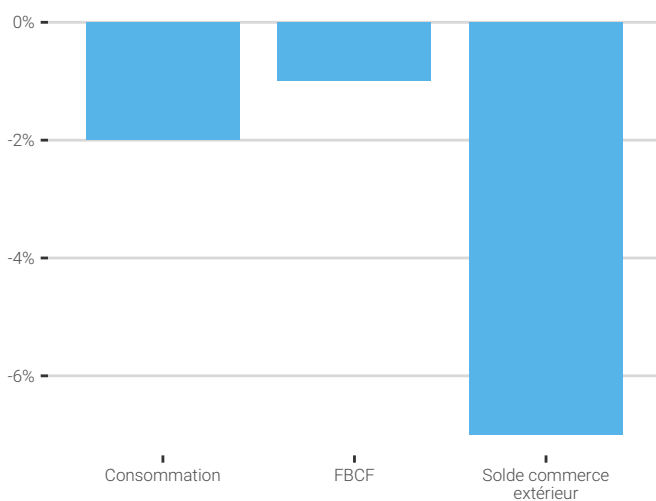
Les principaux moteurs de la croissance ces dernières années, exportations de services touristiques, consommation des ménages et investissement, sont en retrait

Des mécanismes publics de soutien à l'emploi et à l'économie ont été mis en place par l'État et le Pays et ce, de façon rapide. Dès le mois d'avril, ces dispositifs ont permis de préserver les revenus des ménages et la trésorerie des entreprises alors que certaines étaient privées de chiffre d'affaires pendant plusieurs mois (activités touristiques, transport, etc.). Ces aides et prêts proposés ont permis d'éviter un grand nombre de fermetures d'entreprises et son corollaire de licenciements à court terme.

Si cette contraction du PIB s'est traduite par un recul des heures travaillées de l'ordre de 6 à 7 %, les pertes d'emplois salariés sur l'année 2020 (CDD et vacataires non renouvelés, départs à la retraite non remplacés, licenciements économiques) sont presque deux fois moins importantes en fin d'année (- 3,5 % d'emplois salariés, soit - 2 300 personnes). Ces différents soutiens publics ont donc permis d'amortir une partie de la crise de l'emploi sur l'année 2020 ou tout au moins d'en reporter une partie des effets sur 2021. Les mesures de soutien ont sans aucun doute écarté, au moins à court terme, une crise de liquidité et de trésorerie en offrant du temps aux chefs d'entreprise pour faire face à la crise. Pour autant, l'arrêt de ces mesures temporaires va poser la question de la capacité de ces entreprises à faire face aux reports d'échéances. Dans ce contexte, les entreprises pourraient privilégier des arbitrages dédiés à leur pérennité plutôt qu'à leur développement. L'attentisme est particulièrement prégnant, et par conséquent les perspectives d'investissement se sont dégradées rapidement.

Malgré des aides très importantes, de l'ordre de 12 milliards pour la Polynésie française (Revenu Exceptionnel de Solidarité, DESETI, DIESE, abandon fiscal, prise de capital, etc.) et plus de 60 milliards pour l'État (PGE, fonds de solidarité, etc.) auxquelles il faut rajouter le refinancement des banques locales à hauteur de 60 milliards par l'IEOM, l'ensemble des moteurs traditionnels de l'économie polynésienne est en difficulté.

Fig. 3. Contributions à l'évolution du PIB (en points)



Source : CEROM - estimation février 2021

Le choc sur le transport aérien pèse lourdement sur la croissance

La baisse des exportations de biens et de services (- 55 %) contribuerait pour 11 points à la baisse du PIB. Cela provient d'une part, de la baisse des dépenses touristiques (70 % des effectifs touristiques en moins) et d'autre part du recul des exportations de perles et de poissons d'une même ampleur. À l'inverse, la fermeture des frontières a contraint les importations de services touristiques et ralenti l'économie avec une réduction des importations de biens (- 6 % hors importation d'avions). Au global, ces importations seraient en recul de 10 % sur un an, atténuant la contraction du PIB (+ 4 points de contribution).

Une consommation des ménages qui chute

La consommation (des ménages et des administrations) se contracte et contribue pour 2 points à la baisse annuelle du PIB. Si la consommation publique devait être relativement stable en 2020, la consommation des ménages est pénalisée par la baisse de ses revenus. Ainsi, les revenus liés au salariat sont en baisse (- 5 % de masse salariale) tout comme ceux liés aux résultats de l'entreprise (baisse de 10 à 15 % de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles). Cela représenterait une contraction de 5 à 7 % du revenu disponible des ménages. Même si les ménages ont épargné pendant les mois de mars, d'avril et de mai (autour de 12 milliards de Francs) et qu'un rebond du chiffre d'affaires du commerce a été observé sur la fin du premier semestre, l'aggravation de l'épidémie et les contraintes sanitaires l'accompagnant, conjuguées aux incertitudes sur l'avenir de l'économie et l'évolution des revenus, n'ont pas permis de consolider cette reprise sur l'ensemble du deuxième semestre. Ainsi le chiffre d'affaires des entreprises de commerces se contracterait d'au moins 4 % en 2020 par rapport à 2019 et l'épargne forcée des ménages continuerait de s'accroître autour des 20 milliards en fin d'année.

L'investissement public et l'investissement privé sont en recul en 2020

En 2020, les investissements totaux se contracteraient de 5 à 7 % avec une baisse conjointe mais moins importante des investissements publics par rapport à ceux des entreprises. Les investissements dans la construction devraient être en léger recul, protégés en partie par l'inertie liée à la durée des projets et la bonne tenue des investissements des ménages. En revanche, le renouvellement des équipements productifs entraînerait ce recul. Le secteur public a de son côté essayé toute l'année de rattraper le retard pris pendant le confinement du mois d'avril pour finir l'année en léger recul.

Concernant les finances publiques, la hausse des dépenses liées à la crise est importante (revenu de solidarité DESETI, Aide au transport aérien, équilibrage des comptes sociaux...), alors que les recettes fiscales sont en baisse avec le recul des importations (droits de douane) et de la consommation (TVA). De plus, les recettes fiscales attendues en 2021 au titre de l'année 2020 (Impôt sur les sociétés, sur les transactions, etc.) vont elles aussi baisser alors que les autres recettes fiscales, TVA, droit de douane sont attendues en légère progression (+ 2 % en 2021).

Le prêt AFD, garanti par l'État, conjugué à la mobilisation de la trésorerie du Pays a permis de compenser les manques de ressources en 2020 afin de maintenir les niveaux des dépenses courantes en fonctionnement et investissement. L'enjeu pour 2021 sera d'être capable pour le Pays de soutenir la relance de l'économie. Par exemple, les seules dépenses du service de la dette progressent de 33 % (+ 3 milliards) diminuant d'autant la capacité de financement de la Polynésie française. Des arbitrages stratégiques entre dépenses de fonctionnement, d'investissement ou de subvention seront donc nécessaires.

Trois enjeux pour une reprise de l'économie polynésienne en 2021

L'incertitude reste particulièrement forte pour 2021 concernant l'évolution de l'épidémie et son impact sur les finances, le marché du travail et les comptes sociaux. Malgré le lancement début 2021 des différentes campagnes de vaccination, au niveau local et international, un retour à la « normalité » dans les transports et le secteur du tourisme paraît difficile à envisager cette année. La poursuite des aides publiques aux ménages et aux entreprises les plus en difficulté sera conditionnée par une reprise vigoureuse et le soutien financier de l'État. Ces incertitudes se traduisent de différentes manières selon les agents économiques.

- Incertitudes des ménages sur leurs emplois et sur leurs revenus : la baisse des emplois salariés sur l'année 2020 sera mesurée (- 3,5 %), au regard de la contraction économique (- 10 %). Une partie de la baisse des revenus, du travail (- 4 %) et du capital (- 7 %) a été partiellement compensée par le soutien de l'action publique en 2020. Toutefois les incertitudes pour 2021 restent très importantes en raison du nombre d'emplois fragilisés par la crise. Le premier enjeu économique concerne le retour de la confiance dans l'avenir pour les ménages polynésiens, afin que ces derniers consomment et mobilisent leurs épargnes « forcées » pendant les périodes de restrictions.

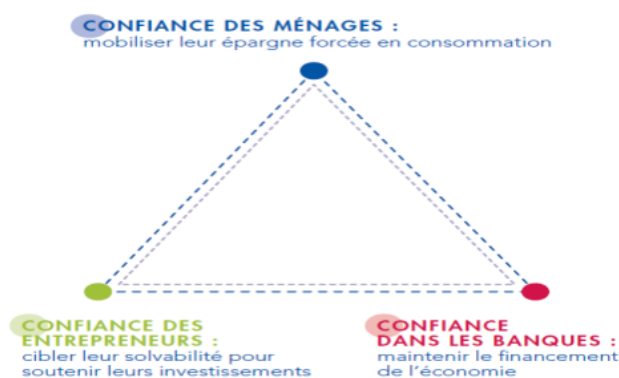
- Incertitudes des entreprises sur le niveau de la demande et leur niveau de trésorerie : même si les entreprises polynésiennes ont pu profiter en 2020 de nombreux systèmes de soutiens (prêts garantis par l'État, fonds de solidarité, reports de charges, etc.) à la trésorerie et à l'emploi, et qu'elles ont pu, pour certaines, reporter leurs investissements programmés en 2020 tout en ajustant une partie de leur masse salariale (non-renouvellement des contrats à durée déterminée), les incertitudes restent fortes quant à leurs capacités de survivre à cette crise. Ces inquiétudes sont d'autant plus fortes pour les entreprises déjà fragiles avant la crise ou pour celles des secteurs ouverts vers l'extérieur (transports, tourisme, perles) qui sont directement concernés par l'ensemble des restrictions sanitaires et de déplacement et par les retombées économiques de la crise mondiale.

- Incertitudes des administrations publiques et sociales sur leur capacité à proposer une politique contracyclique : la crise de 2008 avait révélé l'extrême sensibilité des ressources publiques à la conjoncture économique

et le risque d'une spirale négative pour le Pays (moins de recettes fiscales, moins de dépenses publiques, de défisicalisations, d'investissements, moins d'activités et in fine moins de recettes...). De plus, la forte interdépendance entre finances communales, territoriales et sociales fait peser un risque systémique pour l'ensemble de ces acteurs publics.

La reprise de l'économie polynésienne dépend à la fois, de la capacité de soutien à la demande interne du Pays mais aussi du contexte international particulièrement incertain qui s'impose à la Polynésie française : prolongement des mesures de fermeture et de confinement externes, ampleur et conséquences de la crise mondiale, cours du dollar contre euro, efficacité et rapidité des campagnes de vaccination, etc.

Fig. 4. Schéma du cycle de soutien à la demande interne



Source : Valorial.fr

Sources

Les premiers résultats issus des comptes rapides : l'année 2014 marque la réalisation d'un premier compte économique rapide en Polynésie française produit par l'ISPF dans le cadre du projet CEROM en partenariat avec l'AFD et l'IEOM. Il repose sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année précédente. Il ne s'agit donc pas d'un compte définitif mais d'une estimation précoce. Les estimations pourront faire l'objet d'une révision lorsque la totalité des données sera collectée. L'évolution du PIB réel (en volume) élimine de la croissance du PIB nominal (en valeur) ce qui est dû à l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et de services. En effet, en observant uniquement le PIB en valeur (ou nominal), on ne peut déterminer si la hausse de cet indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

Les comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie polynésienne : le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économétrique, de type keynésien, modèle dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année à partir d'hypothèses d'évolution de l'offre et de la demande de biens et services. En Polynésie française, ce modèle est construit avec 19 branches et 20 produits. Le modèle est basé sur le TES 2011 (Tableau des Entrées - Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent

d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. En conséquence, le modèle reproduit de façon mécanique la structure comptable déterminée par le passé. La projection du compte se fait selon la méthode de Léontieff, fondée sur les interactions entre branches et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation. Le modèle intègre peu de relations de comportement des agents et ne peut donc pas être utilisé pour simuler l'impact de changements dans ces comportements.

Définitions

Revenu brut des entreprises individuelles : en comptabilité nationale, c'est une composante du revenu des ménages ; il s'agit du solde du résultat d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il est analogue aux revenus salariaux que reçoivent les salariés des entreprises non-individuelles. Le RBEI contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire de l'entreprise, et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant que chef d'entreprise.





Bibliographie

- J. VUCHER-VISIN (2020) 2008-2018 - Polynésie française, une crise économique profonde et un modèle à renouveler
- J. VUCHER-VISIN (2020) Les comptes économiques rapides de la Polynésie française en 2019
- J. VUCHER-VISIN (2019) Les comptes économiques rapides de la Polynésie française en 2018
- C. LAM, J. VUCHER-VISIN (2018) Les comptes économiques rapides de la Polynésie française en 2017
- H. GONSARD (2016) L'économie bleue en Polynésie française en 2015
- O. CHAMPION (2010) Comparaison des prix entre la Polynésie française et la France métropolitaine en mars 2010.
- F. DONZEL, B. MASSUYEAU, J. VUCHER-VISIN (2007) L'économie polynésienne post C.E.P., 1995 - 2003 : une dépendance difficile à surmonter.
- CEROM - Polynésie française, Tableaux de bord mensuels

Pour en savoir plus

www.cerom-outremer.fr
www.afd.fr
www.ieom.fr
www.ispf.pf

Télécharger les données

-  Évolution du PIB en volume (millions de F.CFP) (Fig. 1)
-  Estimation de la contraction du PIB par trimestre et de son évolution sur un trimestre (en points et (Fig. 2)
-  Contributions à l'évolution du PIB (en points) (Fig. 3)
-  Schéma du cycle de soutien à la demande interne (Fig. 4)

| | |
|------------------------------------|--|
| Editeur | Institut de la statistique de Polynésie française |
| Collection | Points Référence |
| Numéro | 1234 |
| Auteur de la publication | Julien VUCHER-VISIN |
| Rédacteur en chef | Nadine RESNAY |
| Directeur de la publication | Nicolas PRUD'HOMME |
| Dépôt légal | Février 2021 |
| Informations | Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française |
| Téléphone | +689 40 47 34 34 |
| Fax | +689 40 42 72 52 |
| Courriel | ispf@ispf.pf |
| Copyright | © ISPF, Papeete 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée |
| ISSN | 1247-7370 |

